

# REUNION GRAND DEBAT NATIONAL à BEYCHAC et CAILLEAU

**le vendredi 8 mars 2019**

Bonnes conditions matérielles (local, sono.. ). Public peu nombreux (25 personnes dont deux gilets jaunes), et participatif ; climat de respect. Accueil par M. le Maire.

Thèmes choisis avec le public: la fiscalité, la citoyenneté. Durée : 2H30.

LES DOLEANCES	LES PROPOSITIONS
<p><b>LA FISCALITE ET LES DEPENSES PUBLIQUES</b></p> <p><b>1-Le pouvoir d'achat</b> est la question centrale avec des salaires et des pensions de retraite bloqués et des charges en augmentation: impôts, taxes, logement</p> <p><b>2-L'ETAT et les Collectivités engagent trop de dépenses publiques non maîtrisées et mal évaluées.</b></p>	<p><b>La revalorisation des bas salaires, de l'indice des fonctionnaires, des retraites est urgente. L'indexation sur le coût de la vie doit être obligatoire.</b></p> <p><b>Les rapports de la Cour des Comptes devraient donner lieu à des mesures correctives.</b> Malheureusement les constats très pertinents ne sont pas suivis d'effets.</p>
<p><b>3-La fiscalité est injuste et non transparente :</b></p> <p><b>-IRPP (seulement 45% des Français le payent)</b></p> <p><b>-évasion fiscale, niches fiscales, optimisation fiscale...</b></p> <p><b>-IS : le taux de 33% n'est pas universel</b></p>	<p><b>Il faut étudier une mise à plat complète après avoir défini clairement les missions de l'Etat et des collectivités territoriales.</b></p> <p><b>Tous les Français devraient participer, même symboliquement, au budget de l'ETAT.</b> Une première tranche d'imposition avec un plancher bas serait bienvenue.</p> <p>Les niches fiscales favorables à l'emploi méritent d'être maintenues (emplois à domicile). Les autres doivent être supprimées.</p> <p><b>Les artisans et les PME</b> ne doivent pas être surimposés par rapport aux grandes entreprises qui savent défiscaliser.</p>

<p><b>-CSG : l'augmentation frappe particulièrement les retraités</b></p> <p><b>-droits de succession</b></p> <p><b>-La taxe d'habitation a été supprimée pour une partie des habitants</b></p> <p><b>-ISF</b></p> <p><b>- Les veuves sont durement pénalisées par la suppression de la demi-part.</b></p> <p><b>Certaines dépenses publiques sont ambigües: subventions aux syndicats, aides à la presse</b></p>	<p>Les retraités ont souvent travaillé tôt et longtemps et ils sont pénalisés par l'augmentation qui doit être totalement supprimée.</p> <p>De plus la CSG non déductible et la CRDS devraient être déductibles pour le calcul du revenu imposable. La double imposition est scandaleuse.</p> <p><b>Les droits devraient être nuls pour les petites successions (inférieures à 300.000 Euros). L'exonération des œuvres d'art est incompréhensible.</b></p> <p><b>Elle doit être complètement supprimée et compensée pour que les Communes gardent leur capacité d'intervenir.</b></p> <p><b>L'exonération devrait être liée à des investissements dans les entreprises : l'évaluation prévue fin 2019 devra être publiée par le Gouvernement</b></p> <p><b>Il faut rétablir la demi- part.</b></p> <p><b>Il faut éviter toutes les interventions de l'Etat qui ne sont pas neutres</b></p>
<p><b>DEMOCRATIE et CITOYENNETE</b></p> <p><b>-les élus au Parlement (députés et sénateurs) sont trop nombreux et loin de leurs électeurs</b></p> <p><b>-Les anciens Présidents, Premiers Ministres et Ministres de l'intérieur ont des avantages à vie qui sont exorbitants</b></p> <p><b>-Les votes de textes importants avec moins de 50 élus, souvent de nuit, ne sont pas dignes d'une démocratie</b></p>	<p><b>-Le dialogue entre les citoyens et les députés est rompu car beaucoup ne tiennent plus de permanences pour recevoir; ils sont « hors sol » : cela doit changer. Ils doivent écouter les citoyens et rendre compte par une réunion publique au moins une fois par an et/ou par « la lettre du député » (3 /an)</b></p> <p><b>-Les avantages aux anciens élus doivent être limités dans le temps (1 an par exemple)</b></p> <p><b>-Un quorum devrait être mis en place avec au moins 50% de présents.</b></p>

<p>-Le referendum n'est pas une solution miracle, il présente des risques</p> <p>- la formation des jeunes à la citoyenneté n'est pas assurée Les jeunes participent peu aux débats publics, ils votent peu...</p> <p>-Le régime électoral n'est pas satisfaisant ; un casier judiciaire vierge devrait être obligatoire pour tous les candidats. Les parlementaires ont un devoir de responsabilité et d'exemplarité.</p>	<p>-Le referendum d'initiative citoyenne (RIC) est réclamé par les gilets jaunes; il mérite une étude approfondie sur les modalités pratiques. De même avec le RIP.</p> <p>Cela doit changer avec une formation civique en famille, au Collège et au Lycée.</p> <p>Le vote à la proportionnelle est demandé avec un taux à définir (10% ? 20% ?). La proportionnelle intégrale est rejetée.</p>
<p><b>L'ORGANISATION DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS</b></p> <p>-Les services publics devraient être accessibles, gratuits et compréhensibles. Beaucoup de personnes âgées n'ont pas accès au numérique</p> <p>-«Les déserts administratifs, médicaux... » sont dangereux et difficiles à vivre</p>	<p>De nombreuses personnes réclament d'améliorer l'accès. L'URSSAF est dénoncée comme un service très peu accueillant... Les Mairies devraient aider ces personnes à faire les démarches.</p> <p>L'Etat doit veiller à conserver des services publics minima pour un bon aménagement du territoire.</p>

LJS le 11 /03/2019